

Des votes pour les femmes



Un Guide Politique

Deuxième édition



Conseil consultatif sur la
condition féminine de la
Nouvelle-Écosse

Des votes pour les femmes



Un guide politique

Deuxième édition



Conseil consultatif sur la
condition féminine de la
Nouvelle-Écosse

© 2004, Province de Nouvelle-Écosse

2e édition

Debi Forsyth-Smith, auteure

Elizabeth Owen, illustratrice

Diane Macgregor, réviseure

Dee Ryan-Meister, conceptrice graphique

Claudine Bertin, traductrice

Cette publication est également disponible sur Internet
à l'adresse suivante :

http://www.gov.ns.ca/staw/pubs2004_05/votesfemmes_fr.pdf

ISBN : 0-88871-841-1



Imprimé sur du papier
contenant des fibres recyclées



Remerciements

De nombreuses femmes ont contribué à cet ouvrage – des femmes élues, des femmes anciennement élues, des femmes non élues et des femmes qui espèrent bientôt être élues. Elles partagent toutes l'espoir que davantage de femmes puissent participer au processus politique. Elles partagent la conviction qu'une participation accrue des femmes au processus politique peut améliorer la vie de tous les Néo-Écossais. Elles partagent également la conviction qu'une participation accrue des femmes peut améliorer l'exercice de la politique dans notre société. Merci à toutes.

Nous remercions tout particulièrement Marie Crooker, car c'est son dévouement à cette cause qui a donné le jour à la première édition de cette brochure. Marie a été membre du Conseil consultatif de la région South Shore de 1987 à 1991. Elle a passé sa vie à travailler à titre bénévole dans des foyers de transition, des refuges pour femmes, des banques alimentaires, des conseils d'administration d'hôpitaux et des conseils scolaires. Elle était également très active en politique et a fait campagne en faveur des droits de la personne.

Au cours des années d'effort qu'elle a consacrées à ces causes, Marie a acquis une meilleure compréhension de ce qui était nécessaire pour amener des changements. Elle était convaincue que la clé du changement était de faire participer directement et équitablement les femmes au processus de prise de décision au plus haut niveau. Elle espérait que ce guide serait un pas de plus vers cet objectif. Nous la remercions de sa détermination tenace à guider et à encourager les femmes qui entrent en politique. Nous poursuivons ses efforts dans cette nouvelle édition.



Préambule

Le Conseil consultatif sur la condition féminine de la Nouvelle-Écosse a préparé ce guide pour aider les femmes néo-écossaises qui s'intéressent à la politique.

- ~ Nous espérons qu'il vous encouragera à participer plus activement à titre de représentante ou de candidate à l'échelon communautaire, municipal, provincial ou fédéral.
- ~ Nous espérons qu'il vous fournira des suggestions et des idées que vous pourrez appliquer au domaine qui vous intéresse au sein de votre communauté.
- ~ Nous espérons qu'il incitera davantage de femmes néo-écossaises à mettre leur voix au service du public.
- ~ Nous vous invitons à visiter notre site Web :
www.gov.ns.ca/staw/politicalwomen.htm
où vous trouverez des données statistiques courantes sur la participation politique des femmes en Nouvelle-Écosse et dans l'ensemble du Canada.



Table des matières

Des femmes dignes d'être citées	7
Introduction.	14
Évaluer vos points forts.	16
Exercice d'auto-évaluation	19
Pourquoi la politique? Pourquoi moi?	22
Apprendre à connaître le paysage politique	24
Juridiction et responsabilités.	26
Le gouvernement municipal.	27
Le gouvernement provincial.	28
Le gouvernement fédéral	29
Activisme communautaire.	32
Travailler pour un parti.	33
Obtenir l'investiture d'un parti	34
Se porter candidate à titre indépendant.	36
Constituer une équipe	37
Faire campagne	41
Solliciter des suffrages	41
Connaître vos adversaires.	42
En tant que candidate, vous ferez la une des journaux	43
Les médias	44
Le communiqué de presse - La conférence de presse	46
Estimer le coût d'une candidature	48
Trouver des sources de financement et réunir des fonds.	55
Annexe I: Fonds des partis et considérations financières pour les femmes	59
Annexe II: Exemple de communiqué de presse	63
Annexe III: Ressources suggérées sur le Web	65
Annexe IV: Liste d'ouvrages recommandés	69
Annexe V: Chronologie des gains et des succès politiques	73



Des femmes dignes d'être citées

« La plupart des personnes qui travaillent à l'amélioration des communautés, à la collecte de fonds dans les régions rurales de la Nouvelle-Écosse, sont des femmes. Elles doivent faire preuve de beaucoup de créativité et de diligence pour maintenir les organisations en vie. C'est une compétence très utile en politique. »

Ruth Allan

1979 : élue au Conseil scolaire du district de Cumberland et devient ensuite la première femme présidente de ce conseil scolaire. 1982 : élue conseillère du Comté de Cumberland.

1989 : première femme élue présidente du conseil du Comté de Cumberland, elle exercera deux mandats.

« Chaque individu a son point de vue personnel, mais une femme apporte une perspective et une manière de faire les choses différentes des hommes. »

« Je pense que chaque personne est convaincue qu'elle peut changer les choses mais, pour prendre des décisions, il faut aussi savoir écouter les autres points de vue. Le travail d'équipe est très important et cela prend beaucoup de temps pour apporter des changements. En politique, il est important de dire ce qu'il faut et de faire ce qu'il faut dès le début. »

Muriel « Fluff » Bailie



Ancienne députée provinciale, Pictou West, élue en 1999

« En tant que femme, il est parfois plus difficile de s'engager en politique tout en essayant d'élever une famille, mais c'est possible et c'est très enrichissant. Nous avons besoin de personnes appartenant à différents groupes d'âge, aux deux sexes et à des minorités diverses pour représenter au mieux nos électeurs. »

« Les femmes ont besoin de monter au front et de prendre elles-mêmes conscience qu'elles sont sur un pied d'égalité. Il y a des possibilités à profusion. Poursuivez vos rêves – ils sont réalisables par le travail, l'engagement et la confiance en soi. »

Carolyn Bolivar-Getson

Députée provinciale, Lunenburg West

Membre du cabinet, élue en 2003

« C'était étrange d'être la première femme élue à un conseil composé entièrement d'hommes jusqu'à ce que mes collègues se rendent compte de ma crédibilité. »

« Les femmes minimisent souvent l'importance de leurs atouts lorsqu'elles envisagent de participer à la vie publique, mais elles ne doivent pas oublier qu'il existe des contacts importants en dehors de la communauté des affaires. Toutes les femmes possèdent certaines compétences, que ce soit à titre de bénévole au sein d'une association foyer-école ou de membre d'un comité communautaire. Ces compétences sont pertinentes et toute personne qui souhaite jouer un rôle actif, qui veut participer ou qui veut voir les choses évoluer dans sa collectivité devrait le faire. Portez-vous candidate ou, pour le moins, votez. »

Sheila Fougère

Conseillère à la Municipalité régionale de Halifax,

Connaught-Quinpool, circonscription 14



* Première femme élue au Conseil de la MRH lors de l'élection partielle de 1998, réélue en 2000

« Pour une femme qui élève encore une famille, il est très difficile d'entrer en politique et il est très difficile d'adapter la vie de famille à la vie politique. Les fins de semaine sont aussi occupées que les jours de semaine et la famille doit être prête à y mettre du sien et à soutenir la candidate. »

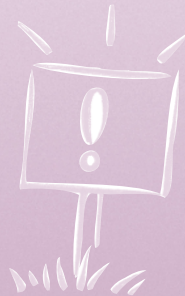
Sandy Jolly

Ancienne députée provinciale, Dartmouth North et ministre
Élue en 1988

« La politique, c'est un monde dur et une vie dure et ce que les femmes perçoivent de la politique dans la Chambre des communes va à l'encontre de leur approche qui est davantage axée sur la recherche du consensus. C'est déplaisant, hostile et inconvenant. Cette image n'aide en rien les femmes à entrer en politique. L'image du monde politique a besoin de changer. »

« Je me suis engagée en politique à cause de mon intérêt à l'égard de la justice sociale, des personnes handicapées et des arts. Ce sont les femmes qui posent les questions au sujet de l'équité salariale, des soins de santé, de la pauvreté des enfants et des handicaps. »

Wendy Lill, députée fédérale
Dartmouth
Élue en 1997



« La politique est l'expérience la plus difficile, la plus exigeante et la plus enrichissante que j'ai faite dans ma vie. Je souhaiterais seulement qu'il y ait davantage de femmes en politique. Jusqu'à ce que le nombre des femmes atteigne une « masse critique », la culture de la férocité ne changera pas. »

Maureen MacDonald

Députée provinciale, Halifax Needham

Élue en 1999 et en 2003

« La politique n'est pas un emploi de neuf à cinq. Les horaires réguliers n'existent pas et cela rend les choses difficiles pour la vie de famille. »

« Toute personne qui pense qu'elle a quelque chose à offrir ou quelque chose à ajouter ne devrait pas hésiter à entrer dans la vie politique au niveau qui lui convient le mieux. Le dévouement et l'engagement sont les éléments clés. »

Mary Anne MacGrath

Ancienne députée provinciale, Halifax Bedford Basin

Élue en 1999



« Le processus de prise de décision est toujours amélioré par la participation de ceux qui sont touchés par ces décisions. Les femmes sont un élément important de notre société et elles doivent apporter leur expérience, leurs talents, leurs perspectives, leurs priorités et leur approche au processus politique. La politique concerne la manière de prendre les décisions – que ce soit dans la famille, dans le quartier, à l'école, à l'église, dans un organisme, dans un comité consultatif, dans le cadre d'une charge électorale, etc. Les femmes doivent faire entendre leurs préoccupations là où des mesures peuvent être prises pour améliorer la vie des personnes dont nous nous occupons et de celles que nous n'avons pas encore rencontrées. »

Marilyn More

Députée provinciale, Dartmouth South-Portland Valley

Élue en 2003

« Si les femmes en ont le temps et l'aptitude, elles devraient s'engager, que ce soit au sein d'un conseil scolaire, d'une commission ou d'un organisme gouvernemental ou en tant que députées provinciales. Une chose que j'ai apprise et que je ne savais pas est combien il est important d'avoir des gens ordinaires. Si nous laissons la conduite de la société à la machine gouvernementale, ce serait un véritable enfer. Nous avons besoin de la présence de gens ordinaires si nous ne voulons pas nous retrouver seulement avec des systèmes, sans aucune place pour l'humanité. »

Jane Purves

Ancienne députée provinciale, Halifax-Citadel, ministre

Élue en 1999



« Lorsque j'ai débuté, plus je me suis trouvée engagée dans le processus électoral et mieux je comprenais pourquoi notre système politique était dominé par les hommes. »

« Le processus politique est ouvert aux idées nouvelles et en tant que « mère au foyer », il est difficile de faire passer vos idées dans l'arène publique. Mais les femmes, en tant que femmes, ont une perspective qui a besoin d'être exprimée, et la législature est un bien meilleur endroit pour le faire que je ne l'aurais imaginé. »

Michelle Raymond

Députée provinciale, Halifax-Atlantic

Élue en 2003

« On ne s'ennuie jamais, tout particulièrement dans une circonscription aussi diversifiée que la mienne. Vous pouvez toujours vous attendre à des surprises. »

« Parfois, un véritable sentiment de communauté parvient à se manifester. »

Dawn Sloane

Conseillère, MRH

Circonscription 12, Halifax-Downtown



« En tant que nouvelle députée provinciale, je m'inquiétais de la nature hostile de la politique partisane et je pense que cela pouvait dissuader les femmes de s'engager. J'étais habituée à un conseil municipal, poli et d'esprit pratique. L'entrée dans l'arène provinciale a été un choc culturel. Cela étant dit, il existe de formidables occasions d'aider les gens que nous représentons et de travailler avec les groupes communautaires. Les activités à l'échelle locale, c'est ça la vraie politique, et c'est là que nous pouvons, à mon avis, être le plus efficace en tant que représentantes élues. D'après mon expérience, les aspects positifs de l'engagement politique l'emportent largement sur les aspects négatifs. J'encourage les autres femmes à s'engager. »

Diana Whalen

Ancienne conseillère, MRH

Clayton Park West-Rockingham-Prince's Lodge

(Circonscription 16)

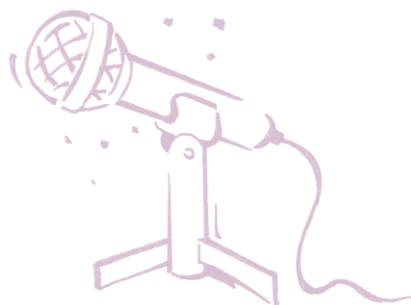
Députée provinciale, Halifax-Clayton Park, élue en 2003



Introduction

Les femmes néo-écossaises veulent se porter candidates à des charges publiques. Elles veulent être conseillères, mairesses, députées provinciales et députées fédérales. Certaines rêvent même de devenir première ministre de leur province ou première ministre du pays. Comment le savons-nous? Nous leur avons demandé. Lors d'une conférence sur les femmes en politique qui s'est tenue en 1990 à l'Université Mount Saint Vincent, nous avons parlé aux femmes. Les femmes peuvent s'engager en politique aux trois paliers de gouvernement et avec les trois principaux partis politiques. Cette conférence a été suivie par des ateliers régionaux à travers la Nouvelle-Écosse, confirmant une fois de plus que les femmes sont intéressées. Alors pourquoi cet intérêt ne se traduit-il pas par des candidates, des votes et des sièges? Comment pouvons-nous convertir cet intérêt en victoires électorales?

Des votes pour les femmes a été produit pour la première fois par le Conseil consultatif sur la condition féminine de la Nouvelle-Écosse en 1991 pour servir de ressource aux femmes néo-écossaises qui cherchent des renseignements pratiques sur la manière d'entrer dans la vie politique. Bien que plus d'une décennie se soit écoulée, le pourcentage de femmes néo-écossaises élues à des charges provinciales et fédérales reste faible en comparaison du reste du Canada. Au sein de l'assemblée législative provinciale de la Nouvelle-Écosse, les femmes constituent moins de 15 pour cent des députés provinciaux élus. Depuis la première publication de ce guide, de nouveaux partis politiques ont fait leur apparition sur la



scène fédérale et le paysage politique national a évolué de manière spectaculaire, mais la représentation des femmes n'a guère changé.

De plus, le taux de participation aux élections a chuté considérablement à tous les paliers de gouvernement, ce qui nous amène à conclure qu'il y a un manque d'intérêt, une perte de confiance et un malaise général grandissants à l'égard du processus politique au Canada. Cela constitue un défi pour tous ceux qui entrent en politique, y compris les femmes.

En même temps, l'activité politique officielle pour les femmes en Nouvelle-Écosse est encore jonchée d'obstacles et, dans bien des cas, elle se limite aux activités traditionnelles en coulisse : convoquer les réunions, fournir les rafraîchissements, faire le travail de bureau et solliciter les votes des électeurs. Dans l'ensemble, les femmes restent isolées et exclues des rôles décisionnaires; elles ne participent pas aux activités de collecte de fonds au sein des partis et des campagnes, ce qui les écarte encore davantage de la possibilité d'apporter des changements réels et significatifs.

Les partis politiques n'ont pas encore suffisamment surmonté leurs barrières structurelles, y compris la discrimination systémique et le manque de ressources financières et de systèmes de soutien destinés aux femmes candidates, pour permettre aux femmes d'être élues en nombre suffisant pour refléter véritablement l'ensemble de la population. Les femmes ne constituent encore, à tous les paliers, qu'une petite minorité des politiciens en dépit de leur volonté et de leur désir profond de se porter candidates.

Les ateliers présentés dans l'ensemble de la province en 2002–2004 confirment que les femmes, à la fois dans les régions rurales et dans les régions urbaines, sont fermement déterminées à s'engager dans la politique communautaire,



municipale, provinciale et fédérale, et souhaitent accroître leur participation à l'avenir.

Bien que les femmes ne luttent pas à armes égales dans l'arène politique, il est crucial que davantage de femmes participent directement au processus de gouvernement et que les votes en faveur des femmes se traduisent par une prise de parole des femmes. C'est dans ce but que le Conseil consultatif sur la condition féminine de la Nouvelle-Écosse a renouvelé son engagement à fournir des ressources aux femmes qui s'intéressent au processus politique par le biais d'ateliers et de la publication intitulée *Des votes pour les femmes : Un guide politique pour les femmes néo-écossaises, 2e édition*.

Évaluer vos points forts

La décision d'entrer dans la vie publique est une décision hautement personnelle, qui se fonde en grande partie sur votre situation individuelle. Ne sous-estimez pas l'importance de votre emploi actuel, de votre famille, de vos finances et de votre vie personnelle. Donnez-leur le poids qu'ils méritent par rapport à votre intérêt, à vos aptitudes et à votre engagement à l'égard de la vie publique.

Par ailleurs, ne sous-estimez pas ce que vous avez à offrir.

La société pousse les femmes à sous-estimer leurs capacités et leurs forces et elle les porte à conclure que leurs compétences n'ont rien à voir avec le rôle « masculin » traditionnel de l'activité politique. Il est important de surmonter ce conditionnement social et de faire un inventaire honnête de ce que vous pouvez apporter à la scène publique.



Très souvent, ce travail peut être facilité par l'appui d'une personne de confiance ou d'un mentor, ou bien d'une amie franche et capable de se montrer objective. Demandez également les conseils d'anciennes politiciennes et de femmes actuellement engagées en politique. Bon nombre d'entre elles donneront très volontiers des conseils et des directives aux nouvelles venues. Dans de nombreux cas, ce mentorat franchit les frontières des partis politiques – les femmes en politique sont susceptibles de partager leur expérience avec d'autres femmes intéressées, quelle que soit leur appartenance politique individuelle.

Quelques directives clés :

- ~ Vous devez être prête à prendre cet engagement. Ne laissez pas une personne, ou un parti politique, vous persuader de vous porter candidate si vous n'êtes pas prête à prendre cet engagement ou si vous avez le sentiment que vous n'êtes pas prête. On a déjà vu des partis politiques encourager des femmes à se porter candidates dans des circonscriptions électorales « imprenables » uniquement pour augmenter le nombre de candidates apparaissant sur les bulletins de votre. Prenez garde de ne pas vous laisser avoir.
- ~ Vous devez promouvoir vos valeurs et vos objectifs auprès des électeurs. Ceci est la clé d'une campagne réussie. Pour cela, vous devez être prête à présenter publiquement et vigoureusement vos atouts et à minimiser l'importance de vos points faibles.
- ~ Vous devez avoir une bonne campagne médiatique qui reflète vos objectifs tout autant que votre image. Si vous êtes timide face à la publicité, suivez une formation médiatique professionnelle. Vous ne pourrez pas gagner si vous n'osez affronter les caméras.
- ~ Vous devez prévoir comment affronter les questions



embarrassantes qui pourraient surgir. La plupart des gens ont, dans leur passé, parfois au cours de leur jeunesse, fait des choses qu'ils préféreraient oublier. Mais, dans la vie publique, ces choses ne se laissent pas facilement oublier. Mettez au point une stratégie pour affronter ces questions d'une manière honnête et ouverte qui respecte votre vie privée, le droit du public de savoir et vos chances de gagner l'élection. Demandez conseil à une personne de confiance au sujet des questions personnelles et délicates.

L'exercice d'auto-évaluation qui suit est conçu simplement pour vous guider. Il se peut qu'il y ait beaucoup d'autres aspects que vous, vos amis et votre famille voudrez évaluer au sujet de votre situation personnelle. Une fois cette évaluation terminée, partagez les résultats avec votre mentor afin de vous assurer que vous n'avez pas omis des expériences, des compétences et des aptitudes que vous possédez déjà.



Exercice d'auto-évaluation



Attribuez-vous une note allant de 1 à 5, 1 étant faible et 5 étant élevé.

Degré de patience

1 2 3 4 5

Il se peut que les journalistes et les électeurs vous posent des questions inappropriées. Il se peut qu'on vous pose la même question à maintes reprises. Pouvez-vous rester calme lorsque vous êtes régulièrement confrontée à des personnes que vous trouvez agaçantes ou pénibles?

Qualités de chef

1 2 3 4 5

Aimez-vous travailler avec les gens? Les gens vous font-ils confiance et se confient-ils à vous? Êtes-vous capable d'écouter avec sympathie les problèmes et les soucis des autres? Êtes-vous capable de déléguer vos responsabilités de manière efficace et de montrer explicitement votre appréciation du travail et de la loyauté de vos partisans? Avez-vous accès à des individus et à des groupes susceptibles de travailler pour votre campagne?

Art de parler en public

1 2 3 4 5

Pouvez-vous parler aisément devant des groupes divers et devant les médias? Savez-vous vous exprimer clairement? Cela vous prend-il beaucoup de temps pour pratiquer un discours avant de vous sentir à l'aise ou vous suffit-il de le lire une ou deux fois pour vous souvenir des points essentiels? Êtes-vous capable d'affronter les questions imprévues?



Compétences en gestion du stress 1 2 3 4 5

Savez-vous établir vos priorités et vous y tenir? Pouvez-vous affronter les hauts et les bas de votre campagne en demeurant d'humeur plutôt égale? Êtes-vous capable d'exécuter plusieurs tâches à la fois ou êtes-vous facilement submergée par la désorganisation et la confusion? Seriez-vous capable de faire en sorte que votre campagne se déroule convenablement?

Résistance et endurance 1 2 3 4 5

Êtes-vous capable de travailler de nombreuses heures d'affilée dans des conditions stressantes? Savez-vous trouver le bon rythme? Êtes-vous capable de voyager aisément et de programmer vos activités de manière à éviter l'épuisement? Êtes-vous capable de vous arrêter et de dire non avant d'être complètement épuisée?

Impact sur la vie personnelle 1 2 3 4 5

Votre famille est-elle d'accord avec l'idée que vous vous engagiez en politique? Pouvez-vous prendre un congé ou modifier vos engagements professionnels, bénévoles et familiaux durant la campagne? Avez-vous un réseau d'amies susceptibles de vous offrir un soutien moral? Pourriez-vous, au besoin, faire passer les besoins de vos électeurs avant les vôtres?

Savoir-faire politique 1 2 3 4 5

Connaissez-vous les subtilités du fonctionnement du gouvernement? Avez-vous une connaissance et une compréhension adéquates des enjeux? Savez-vous jouer le « jeu » de la politique, c'est-à-dire savez-vous quoi dire et quand le dire? Savez-vous quelles sont les ressources à votre disposition pour vous informer?



Pourquoi la politique? Pourquoi moi?

En général, les femmes ont une vision négative de la politique et de la vie politique. Les recherches montrent que les femmes sont plus susceptibles que les hommes de considérer la politique comme un « jeu de vilains », qui exige une compétitivité et une agressivité impitoyables. Traditionnellement, bien entendu, la politique a été dominée par les hommes. Nos attentes sociétales excluent les femmes du jeu politique. Toutefois, ces perceptions ne changeront pas avant que la culture de la politique ne change. Et la seule manière de changer cette culture est de l'intérieur. Les femmes doivent se présenter aux élections – et se faire élire en nombre représentatif – si nous voulons que notre gouvernement reflète plus convenablement notre société et nos valeurs.

Contrairement à la croyance populaire, la plupart des gens s'engagent en politique pour contribuer à la société, et non pour leur gain personnel. La rémunération des charges municipales, provinciales et fédérales est nettement inférieure à celle offerte dans les secteurs public et privé pour des postes similaires en termes de responsabilités, d'horaires, de déplacements, et ainsi de suite. En fait, dans certaines municipalités et dans certains conseils scolaires, les représentants élus reçoivent uniquement des appointements ou des honoraires pour leur travail. Par conséquent, avant d'envisager une carrière politique, ne manquez pas de vérifier la question de la rémunération en vous renseignant auprès de l'autorité concernée. Soyez également consciente que les règles de divulgation en vertu des directives régissant les conflits d'intérêts s'appliquent également à la politique à l'échelle provinciale et fédérale ainsi que dans certaines municipalités. Vous devez bien comprendre et suivre ces règles.



Vous devriez également envisager en quoi votre décision d'exercer une charge publique va influencer sur votre vie familiale et personnelle. Quels sont les sacrifices que vous devrez faire? En valent-ils la peine au vu de ce que vous espérez accomplir? Pensez-vous que votre localité a besoin de davantage de centres pour personnes âgées, de clubs d'adolescents, de parcs, d'écoles et d'autres équipements? Vous inquiétez-vous au sujet de la violence contre les femmes, des soins de santé, de l'environnement, de l'éducation ou du chômage? Avez-vous des idées sur la manière d'aborder ces préoccupations? Êtes-vous satisfaite de votre représentant actuel?

La plupart des gens ont des idées établies, mais générales, sur la manière dont il faudrait faire les choses et dont le gouvernement devrait agir. Le processus visant à briguer une investiture et à vous porter candidate vous obligera à préciser et à définir plus nettement vos idées et à élaborer un programme politique. Quel est votre programme? Voulez-vous maintenir le statu quo? Voulez-vous réformer un aspect particulier de la société? Voulez-vous apporter de grands changements sociaux? Sachez ce que vous voulez et comment vous espérez contribuer au monde politique.

Quel que soit votre programme, le public, et en particulier les médias, s'attendent à ce que vous soyez bien informée sur un large éventail de sujets. Ils vous jugeront sur votre connaissance des questions qui touchent votre communauté, mais il est important de mettre l'accent sur les trois ou quatre sujets qui vous tiennent particulièrement à cœur. Ce sont ces sujets qui



constitueront votre plate-forme électorale et qui vous distingueront de vos rivaux. Assurez-vous que ces thèmes sont cohérents et compatibles avec votre programme politique.

Les électeurs appuieront le ou la candidate qui formule le plus régulièrement et le plus clairement leur propre point de vue. Ne manquez pas une occasion de réitérer votre point de vue sur ces questions et, en dernier recours, répétez-vous encore une fois.

Apprendre à connaître le paysage politique

Vous connaissez peut-être déjà les atouts et les faiblesses du système d'enseignement public, par exemple, mais vous ne pourrez pas tout savoir au sujet de toutes les questions auxquelles il vous sera demandé de répondre. Bien que vous ne serez probablement pas capable de répondre à toutes les questions qui vous seront posées, vous pouvez vous mettre au courant des questions les plus cruciales pour votre localité avant et pendant la campagne.

Une fois de plus, l'importance d'un mentor et de « sphères d'influence » est essentielle pour vous aider à prendre conscience des enjeux. Ces sphères d'influence sont des gens au sein de la communauté qui possèdent des connaissances et une expertise particulières dont vous pouvez profiter. Ils peuvent vous informer sur un sujet déterminé et, à partir de ces connaissances, vous pouvez établir et définir votre propre position et l'intégrer à votre plate-forme électorale.

Il est absolument indispensable de vous abonner aux journaux de votre localité et aux journaux provinciaux et nationaux.



Bon nombre de ces ressources sont facilement accessibles sur Internet. Quel que soit le type de charge électorale auquel vous aspirez, vous devez vous tenir informée des problèmes courants de votre comté, de votre province et de votre pays. Vous ne savez jamais quel problème peut devenir pertinent pour vos électeurs. Cela étant dit, il n'est pas réaliste de vous attendre à tout lire de la première à la dernière page. Parcourez les grands titres, découpez les articles pertinents et faites en sorte qu'un membre de votre équipe se tienne au courant de la manière dont les problèmes actuels touchent la localité. Si vous êtes candidate à une charge municipale, concentrez-vous sur les médias locaux; si vous êtes candidate à une charge provinciale, concentrez-vous sur les médias provinciaux, et si vous êtes candidate à une charge fédérale, concentrez-vous sur les médias nationaux.

Les réunions publiques sont également une source primordiale d'information. Si vous ne pouvez pas assister à toutes les réunions, envoyez-y une représentante et réunissez tous les documents, les rapports, les dossiers et les présentations s'y rapportant. Prenez des notes pour consultation ultérieure. Une fois de plus, adressez-vous aux « sphères d'influence » qui se sont ralliées autour d'un problème particulier et informez-vous de première main au sujet de leurs préoccupations et de leurs idées. Non seulement vous prendrez davantage conscience de ce problème, mais vous gagnerez aussi la confiance de ceux qui vous voient réagir à leurs préoccupations en assistant à leurs réunions et en écoutant leur point de vue.

Faites-vous une idée du paysage communautaire en recensant les groupes et les individus qui ont fait des recherches au sujet de problèmes particuliers. Adressez-vous à eux pour obtenir des informations. Ils peuvent vous orienter vers d'autres organisations ayant des idées différentes. Une fois de plus,



Internet est une ressource très utile, de même que la bibliothèque locale. Ne manquez pas de réunir des informations sur tous les points de vue, et pas seulement sur celui avec lequel vous êtes d'accord.

Juridiction et responsabilités

Le palier auquel vous choisirez d'entrer en politique dépendra de vos intérêts. Passez en revue les questions qui vous tiennent le plus à cœur pour déterminer quel palier de gouvernement a compétence sur les domaines qui vous préoccupent le plus.



La participation à la politique municipale exige généralement moins de temps (bien que ce ne soit pas toujours le cas) et n'exige que peu de déplacements en dehors de votre région, mais elle ne fournit généralement pas de rémunération, à l'exception d'une indemnité journalière pour assister aux réunions (pour les conseillers) ou d'honoraires annuels (pour les maires et les présidents de conseil de comté). Depuis le regroupement des municipalités (MRH et MRCB), certains maires et conseillers reçoivent un salaire et une indemnité de déplacement.

La participation à la politique provinciale oblige les députés de l'assemblée législative à demeurer à Halifax durant les périodes où siège l'assemblée – il y a généralement une session de printemps et une d'automne, qui durent chacune de deux à quatre mois.

Au fédéral, les députés au Parlement doivent passer une partie de l'année à Ottawa, normalement du lundi au jeudi pendant

que siège le Parlement. Vous devrez maintenir deux domiciles et deux bureaux, un à Ottawa et un dans votre circonscription.

Traditionnellement, les femmes sont plus susceptibles de se porter candidates et d'être élues au palier municipal et moins susceptibles de se porter candidates et d'être élues aux paliers provincial et fédéral.

Le gouvernement municipal

Les municipalités ont compétence (bien que cette compétence ne soit pas exclusive) sur des domaines comme la police, la protection contre les incendies, l'utilisation des sols, le logement, l'évacuation des ordures, les transports publics, l'entretien de la voirie, le développement industriel local, le tourisme, le système scolaire et les foyers de soins. Au cours de la dernière décennie, la distinction entre les responsabilités municipales et provinciales s'est quelque peu effacée dans le cadre de l'échange des services municipaux et provinciaux et, dans certains cas, il y a encore chevauchement.

Les municipalités s'occupent également de promouvoir leurs villes comme des centres de développement économique et d'encourager l'établissement de programmes culturels et récréatifs. Les conseils municipaux peuvent s'occuper des garderies, des refuges pour les sans-abri et les femmes battues, des foyers d'hébergement transitoire, de l'amélioration de la protection policière et des procédures pour les femmes battues et les victimes d'agression sexuelle, et de la coordination de certains programmes sociaux.

Les partis politiques ne jouent pas un rôle prédominant à ce niveau et les organes législatifs sont généralement de taille réduite, composés d'un maire, d'un président de conseil et d'un nombre variable de conseillers, selon l'importance de la

localité. Certaines municipalités ont connu une expansion géographique et représentationnelle suite aux regroupements.

La principale fonction des conseillers municipaux est d'assister aux réunions du conseil et des comités, durant lesquelles des décisions sont prises concernant la municipalité. Certains conseils se réunissent une fois par semaine, d'autres une fois toutes les deux semaines ou une fois par mois, en plus des réunions de comités, et les membres du conseil reçoivent une indemnité journalière pour assister aux réunions. Les maires et les présidents de conseil sont chargés de présider les réunions du conseil et de servir de porte-parole au conseil. En Nouvelle-Écosse, les honoraires ou les salaires des maires varient considérablement d'une municipalité à l'autre.

Le gouvernement provincial

Le gouvernement provincial a compétence sur l'enseignement, les soins de santé, le logement, les routes, la gestion des ressources, l'énergie, l'environnement, la main-d'œuvre, le développement économique, le tourisme, les droits en matière d'emploi (comme les congés parentaux et l'équité en matière d'emploi), les services sociaux, les garderies, les droits des consommateurs et les droits de la personne.

Les fonctions des députés de l'assemblée législative varient considérablement selon que leur parti forme le gouvernement et qu'ils se voient attribuer un portefeuille de ministre, ou que leur parti constitue l'opposition officielle ou le troisième parti. Les membres du parti d'opposition assument souvent des responsabilités critiques qui reflètent celles des ministres.

Une manière très efficace de connaître le rôle joué par chacun des membres est de s'asseoir dans la galerie des visiteurs lorsque l'assemblée est en session. Dans certaines régions, des



chaînes de télévision par câble retransmettent les débats de l'assemblée lorsqu'elle est en session ou des trois jours où a lieu la période des questions orales (mardi, mercredi et jeudi). Le siège de l'assemblée provinciale, « Province House », est situé entre les rues Granville et Hollis à Halifax. Pour obtenir un laissez-passer de visiteur à Province House, il faut présenter des papiers d'identité.

Les députés provinciaux doivent également jouer un rôle de protection des citoyens et de défense des droits des électeurs et de la collectivité.

Le gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral a compétence sur les affaires extérieures, la défense nationale, les communications, l'énergie, le droit pénal et l'administration de nombreuses autres affaires comme les pensions de retraite et la sécurité sociale, l'assurance-emploi, l'emploi et les programmes de formation à l'emploi, les affaires autochtones, la justice et le droit en matière de divorce.

Les fonctions des députés au Parlement sont semblables à celles des députés provinciaux, sauf que leurs compétences et leurs responsabilités sont à l'échelle nationale.

De nombreux domaines – comme l'enseignement, le logement, les services sociaux et les soins de santé – relèvent de tous les paliers de gouvernement. Assurez-vous d'être bien informée sur l'interdépendance des politiques, des programmes et du financement dans ces domaines aux trois paliers de gouvernement, car cela peut devenir très déroutant. C'est particulièrement déroutant et frustrant pour les électeurs qui veulent simplement des réponses à leurs problèmes, quel que soit le palier de gouvernement que vous représentiez. Pour cette raison, il est important d'établir de bonnes relations avec vos collègues à



tous les paliers de gouvernement afin qu'il vous soit d'autant plus facile de résoudre les problèmes.

En plus de vous informer sur le conseil municipal, la législature provinciale ou le parlement et de leur rendre visite, essayez de discuter de ces questions avec une femme qui exerce une charge électorale au sein du parti ou du palier de gouvernement vous intéressant, et qui serait prête à passer une heure ou deux avec vous pour vous expliquer ses fonctions ainsi que les difficultés qu'elle rencontre et les satisfactions qu'elle tire de l'exercice de ses fonctions. De nombreuses femmes déjà engagées en politique sont ravies d'avoir l'occasion d'encourager d'autres femmes à poser leur candidature.

Le tableau qui suit résume les conditions d'admissibilité des candidats aux trois paliers de gouvernement. Veuillez consulter la loi électorale appropriée et ses amendements afin de disposer d'informations courantes au moment de votre candidature.



Tableau 1 Pour poser votre candidature

	Au municipal	Au provincial	Au fédéral
Âge minimum le jour du scrutin	18 ans	18 ans	18 ans
Citoyenneté	canadienne	canadienne	canadienne
Résidence dans a circonscription électorale	Oui, 6 mois dans la municipalité	Non, consultez	Non la loi
Autres conditions d'admissibilité	Oui, consultez la loi	Oui, consultez la loi	Oui, consultez la loi
Dépôt	200 \$ (max)	100 \$	1 000\$
Nombre de personnes proposant le candidat	au moins 5 électeurs habilités	au moins 5 électeurs habilités	100 ou 50, consultez la loi
Nomination d'un agent officiel	exigée, consultez la loi	exigée	exigée
Déclaration d'appartenance à un parti et confirmation	aucune	exigée	exigée
Jour de l'investiture	2 ^e mardi de septembre	mardi, 14 jours avant la date du scrutin	lundi, 21 jours avant la date du scrutin
Jour habituel du scrutin	3 ^e samedi d'octobre	mardi	lundi
Durée de la campagne	environ 8 semaines	environ 4 semaines et demi	au moins 36 jours
Délai normal entre les élections	4 ans	4 ans	4 ans
Limites aux dépenses électorales	aucune	oui, consultez la loi	oui, consultez la loi



Activisme communautaire

De nombreuses femmes ont le sentiment qu'elles ne sont pas en mesure de consacrer le temps et les efforts exigés pour entrer officiellement dans l'arène politique municipale, provinciale ou fédérale. Beaucoup d'autres pensent qu'elles ont besoin d'être au contact et de faire l'expérience du service public sur une différente échelle avant d'envisager d'autres options. D'autres encore choisissent de différer leurs aspirations politiques jusqu'à une époque de leur vie où les exigences familiales et professionnelles seront moins importantes.

Quelle que soit leur situation, de nombreuses options s'offrent aux femmes qui souhaitent contribuer à leur collectivité sans se porter candidate à une charge politique. Au plan municipal, il existe un grand nombre de comités civiques, de groupes de travail et de groupes consultatifs qui s'occupent de questions particulières. Au plan provincial, il existe bon nombre d'organismes et de commissions qui sont ouverts au public et dans lesquels les femmes sont sous-représentées. Les annonces de postes vacants dans les organismes et les commissions du gouvernement sont publiées dans les journaux deux fois par an. C'est le bureau du Conseil exécutif qui examine les demandes. Les candidats sont régulièrement approuvés par le Comité des ressources humaines de la législature de la Nouvelle-Écosse. Notre publication *Your Guide to Agencies, Boards and Commissions in Nova Scotia* peut être une ressource très utile pour vous aider à choisir l'organisme ou la commission qui vous convient.

Le gouvernement fédéral possède également un certain nombre d'organismes et de commissions qui exigent la participation de citoyens possédant une expertise dans divers domaines. La participation au plan fédéral peut exiger des déplacements à



Ottawa ou dans d'autres régions du pays selon la nature du travail effectué par la commission ou l'organisme. Prenez contact avec votre député fédéral ou votre sénateur au sujet des demandes et des nominations au fédéral.

Travailler pour un parti

Vous avez probablement déjà une idée de quel parti politique correspond le mieux à votre propre vision du rôle du gouvernement. Vos décisions de vote dans le passé ont probablement été prises en évaluant les candidats ainsi que les partis qu'ils représentaient. Si vous ne connaissez pas les plate-formes de chacun des partis, appelez le bureau du parti ou du caucus et demandez leurs brochures. Parlez à un chercheur ou à un préposé à l'information pour obtenir des renseignements détaillés ou visitez leur site Web sur Internet. (Consulter l'Annexe I pour connaître les coordonnées des différents partis.)

Les trois partis accueillent également des bénévoles dans des rôles divers et vous pouvez vous informer davantage sur ce qui est disponible en vous adressant soit aux bureaux des partis ou aux bureaux des caucuses. Bien que le bénévolat ne réponde pas nécessairement à votre objectif d'exercer une charge électorale, c'est une bonne manière de vous familiariser avec la structure du parti, sa plate-forme électorale et les diverses composantes d'une campagne. Tous les partis maintiennent des sites Web au plan provincial avec des liens à leurs bureaux de caucus et à leur organisation fédérale.



Certains partis politiques appuient des organisations actives de femmes qui fournissent un financement et d'autres formes de soutien aux femmes qui entrent en politique au provincial ou au fédéral. L'Annexe I vous donne de plus amples informations sur l'accès à ce financement.

Obtenir l'investiture d'un parti

Il est souvent plus difficile pour les femmes d'obtenir l'investiture d'un parti pour une campagne électorale provinciale ou fédérale que de gagner l'élection proprement dite. Les obstacles internes aux partis, la discrimination et la culture encore dominante du « club des dinosaures » font qu'il est plus difficile pour les femmes de gagner le soutien du parti à l'échelle locale. De plus, les partis politiques encouragent souvent les femmes à se porter candidates dans des circonscriptions imprenables en vue d'augmenter le nombre de leurs femmes candidates.

Bien que l'obtention de l'investiture du parti soit souvent l'étape la plus difficile pour accéder à une charge électorale, les femmes qui triomphent lors d'une investiture très disputée finissent souvent par gagner l'élection. Si vous ne l'avez pas déjà fait, inscrivez-vous officiellement au parti de votre choix à titre de membre. C'est très important et c'est nécessaire pour briguer l'investiture du parti. De plus, en tant que membre du parti, vous pouvez entamer des débats et adopter des résolutions portant sur la politique du parti, de manière à mettre sur le devant de la scène les questions qui vous intéressent et qui intéressent les personnes que vous souhaitez représenter. Ceci peut également inciter votre parti à encourager davantage de femmes à se porter candidates.



À moins que vous n'ayez l'intention de vous porter candidate à titre indépendant, vous devrez vous soumettre au processus d'investiture d'un parti. Les membres d'une circonscription reconnue d'un parti nomment officiellement une personne pour représenter ce parti lors de l'élection. Il arrive parfois qu'on demande à une personne de se porter candidate et qu'elle obtienne ainsi l'investiture par acclamation; il arrive aussi que deux personnes ou plus se portent candidates et doivent rivaliser pour devenir le représentant officiel du parti. À l'échelle de la circonscription, dans la plupart des partis, un comité de recrutement est chargé d'encourager les candidats éventuels à briguer l'investiture.

Une campagne à la direction est menée de la même manière qu'une campagne électorale, sauf que les électeurs sont les membres du parti et non pas le public de votre circonscription.

Bon nombre des obstacles à une participation accrue des femmes à la vie politique surgissent au moment de l'investiture et sont internes au parti. Pour les femmes candidates, le plus grand obstacle est souvent d'obtenir l'investiture du parti et le soutien qui en découle. Les recherches indiquent que les hommes sont plus susceptibles d'obtenir l'investiture d'un parti que les femmes. Toutefois, les obstacles au sein de la structure des partis sont progressivement éliminés. Des politiques officielles et officieuses sont élaborées (principalement par des femmes) pour augmenter le nombre des femmes qui travaillent au sein des organisations politiques et qui se portent candidates aux élections. Il est important pour les partis eux-mêmes de prendre des mesures pour assurer l'équité au sein de leur organisation, car les mesures imposées de l'extérieur se révèlent rarement très efficaces.



Le service rendu au parti est peut-être l'un des facteurs qui influencent le plus la sélection des candidats dans les circonscriptions étroitement disputées. Cela peut constituer un obstacle supplémentaire pour les femmes, car elles font traditionnellement du travail de soutien qui est rarement considéré et reconnu comme un service important. Cela signifie que peu de femmes ont eu la possibilité d'acquérir le type d'expérience qui ferait d'elles des candidates « souhaitables » aux yeux des membres dominants du parti.

Se porter candidate à titre indépendant

En politique provinciale ou fédérale, il est très rare qu'une personne se porte candidate sans être affiliée à un parti, bien que cette option devienne de plus en plus populaire au fur et à mesure que les gens se distancent des structures des partis. Toutefois, il serait à la fois très difficile et très onéreux pour une candidate indépendante de gagner une élection au provincial ou au fédéral. Vous ne disposeriez pas de l'appui, des fonds et des ressources d'un parti. Il est plus courant de voir un représentant élu quitter le parti pendant qu'il est en fonction et siéger alors comme indépendant, mais il est rare qu'une telle personne soit réélue.

En politique municipale, c'est le contraire qui est vrai. L'affiliation déclarée à un parti politique ne constitue généralement pas un avantage, car les partis ne disposent pas de fonds pour les candidats à cet échelon.

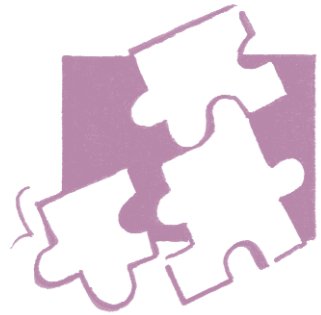
De nombreuses personnes ne souhaitent pas être affiliées officiellement à un parti politique et choisissent plutôt de



postuler à une charge municipale; à ce palier, les partis n'ont pas le rôle ou l'influence qu'ils ont aux autres paliers de gouvernement. Toutefois, de nombreux représentants élus au palier municipal s'engagent dans la politique provinciale ou fédérale plus tard dans leur carrière. Les partis politiques surveillent les politiciens municipaux en vue de les encourager à obtenir des investitures provinciales ou fédérales.

Constituer une équipe

Pour ce qui est de votre décision de vous porter candidate, le plus tôt est le mieux. Six mois à un an est un bon délai de mise en train. Dans l'idéal, l'équipe de votre campagne devrait être en place environ six mois avant les élections.



L'élément essentiel à votre succès est probablement la recherche de personnes adéquates pour pourvoir les postes clés au sein de votre équipe de campagne. Vous avez besoin de trouver des personnes dévouées, déterminées, travailleuses et capables de donner bénévolement beaucoup de leur temps durant la période de la campagne. Les candidats qui sont sollicités par un parti donné pour se présenter aux élections trouvent parfois une équipe de campagne déjà formée. Pour certaines campagnes, des membres du parti venus d'autres provinces sont appelés à l'aide pour soutenir les circonscriptions locales.

Essayez de réunir des personnes issues de groupes et d'organismes divers pour travailler au sein de votre équipe afin de vous trouver largement représentée au sein de votre circonscription. Ne vous cantonnez pas à vos voisins.



Diversifiez votre équipe pour renforcer votre base de soutien et pour améliorer votre compréhension des différentes perspectives sur les problèmes.

Vous trouverez ci-dessous une description de plusieurs postes et fonctions que vous devriez envisager pour mener une campagne efficace. Bien entendu, le nombre des personnes occupant ces postes variera en fonction de la taille de votre campagne et du palier de gouvernement auquel vous cherchez à vous faire élire. Si vous avez beaucoup de personnes travaillant pour vous, vous pourrez accomplir beaucoup de choses et chaque personne n'aura pas autant de travail à faire. En élargissant votre équipe, vous réduisez aussi le risque de voir une personne prétendre qu'elle est capable de tout faire, ce qui pourrait sérieusement compromettre votre campagne.

Agent officiel : Au provincial et au fédéral, vous devez nommer un agent officiel lorsque vous vous inscrivez comme candidate. Cette personne est responsable du contrôle des dépenses et des contributions, et de la soumission des relevés au directeur général des élections au moment voulu. Choisissez une personne bien organisée et possédant une formation en comptabilité ou en tenue de livres.

Directrice de campagne : Elle supervise toutes les autres personnes travaillant au sein de l'équipe de la campagne et assure que la campagne se déroule sans problèmes. Cette personne gère les activités quotidiennes de la candidate et il est préférable qu'elle ait une certaine expérience de la politique. Choisissez quelqu'un que vous respectez et avec qui vous vous entendez bien, qui est capable à la fois de vous faire des compliments et des critiques, et qui a de bonnes capacités d'organisation ainsi que des aptitudes en relations humaines.



Responsable des finances : Elle est chargée de la tenue des livres et, selon l'importance de votre campagne, elle peut aussi s'occuper de la collecte des fonds. Cette personne devrait avoir des contacts dans le milieu des affaires et être capable de tenir méticuleusement des dossiers.

Responsable du personnel et des sollicitateurs : Elle recrute le personnel nécessaire pour solliciter des votes dans les foyers de la circonscription électorale et pour distribuer les brochures de la campagne. Elle s'occupe aussi de trouver des véhicules et des chauffeurs pour le jour des élections.

Responsable du scrutin : Elle est chargée de trouver un représentant au scrutin pour chaque circonscription électorale ou section de vote, ainsi que des scrutateurs pour le jour du scrutin.

Responsable de la publicité et de la propagande : Elle organise les entrevues avec les médias et prépare les communiqués de presse en collaboration avec la candidate, la directrice de la campagne et la recherchiste. Elle planifie et conçoit également toutes les annonces destinées à la presse écrite, à la radio et à la télévision.

Responsable de l'affichage : Elle supervise la commande et l'installation des affiches, des placards et des panneaux publicitaires. Elle organise l'équipe de nettoyage qui ramassera le matériel de la campagne à l'issue des élections (ce qui est exigé après une certaine période).

Recherchiste/Agente d'information : Elle cherche la documentation nécessaire pour informer la candidate sur des questions particulières. Elle peut aider à produire la documentation de base pour les discours, les réunions et les débats publics, les communiqués de presse, les brochures, etc.,



et elle surveille également les nouvelles au sujet de la campagne et de ses enjeux.

Responsable du jour du scrutin : Elle organise l'emploi du temps des représentants de la candidate le jour de l'élection, prévoit des chauffeurs et des services de garderie pour les électeurs qui en ont besoin, affiche les résultats du scrutin au bureau de la campagne au fur et à mesure qu'ils sont annoncés et organise la fête qui suit les élections le soir du jour du scrutin.

Tous les partis ont des manuels destinés aux candidats au sujet de la formation d'une équipe de campagne; ceux-ci peuvent varier de ce qui est indiqué ci-dessus et fournir davantage de détails sur les responsabilités de chacun des postes de l'équipe de la campagne. Tous les postes ne sont pas nécessaires et plusieurs fonctions peuvent être exercées par la même personne – cela dépend de ce qui fonctionne le mieux pour vous dans votre région et dans votre situation. Il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles pour les campagnes électorales et, dans certains cas, les travailleurs reçoivent un traitement ou un salaire pour leur contribution. L'état des finances de votre campagne déterminera si vous serez ou non en mesure de payer vos travailleurs.



Faire campagne

Solliciter des suffrages

L'activité la plus importante pour tout candidat à une élection, peu importe le palier, est la sollicitation des votes au porte-à-porte. Le rapport individuel avec l'électeur est essentiel pour donner une touche personnelle à votre plate-forme, à votre point de vue et pour présenter qui vous êtes. Bien que certaines circonscriptions aient une grande étendue géographique, vous devriez vous efforcer, si vous êtes nommée suffisamment tôt, de rendre visite à tous les foyers au moins une fois. Une deuxième visite est souhaitable, particulièrement dans les régions où un grand nombre d'électeurs sont encore indécis. Vous aurez besoin d'être accompagnée d'une équipe de représentantes capables de bien s'exprimer et vous ne devriez jamais faire du porte-à-porte seule, en aucune circonstance. L'équipe que vous choisissez sera chargée de vous représenter et de représenter votre point de vue. Assurez-vous que les membres de votre équipe sont bien au courant de votre plate-forme et que vous leur faites confiance pour parler en votre nom. N'allez pas solliciter des votes tôt le matin, après 21 heures ou à l'heure des repas – vous ne voulez pas irriter les électeurs dont vous recherchez le soutien.

L'objectif essentiel de la sollicitation des votes est de présenter votre point de vue et de permettre aux électeurs de vous poser des questions au sujet de vos projets pour la communauté et de votre position sur divers sujets. Distribuez des brochures qui expliquent qui vous êtes et quelle est votre position. Si l'électeur n'est pas chez lui, laissez une brochure dans la boîte aux lettres ou sur la poignée de la porte. Prenez des notes sur les foyers auxquels vous rendez visite et indiquez s'ils vous



soutiennent ou soutiennent votre adversaire ou bien s'ils sont encore indécis. La sollicitation au porte-à-porte est également l'occasion de demander aux électeurs s'ils acceptent de planter un panneau à votre nom sur leur pelouse.

Connaître vos adversaires

Il est important de connaître les points forts et les points faibles de vos adversaires et d'être au courant de leur position sur les sujets qui préoccupent les électeurs. Il est particulièrement important de savoir ce qui les sépare et ce qui les rapproche de vos propres convictions et de vos valeurs personnelles. Il se peut qu'il y ait peu de différences idéologiques entre les candidats, particulièrement dans une élection à l'investiture du parti, et il est donc encore plus important d'expliquer clairement aux membres du parti ce qui fait de vous un choix viable et différent.

Réunissez de la documentation au sujet des autres candidats à partir d'articles dans les médias, de réunions publiques, et du matériel imprimé ou autre distribué par ces candidats. Assurez-vous qu'un membre de l'équipe de votre campagne ou un sympathisant est en mesure d'assister à toutes les réunions publiques, afin de poser des questions et de vous présenter un rapport, ainsi qu'à votre directrice de campagne, sur ce que les autres candidats ont à dire.

N'allez pas à des réunions ou à des débats publics sans être accompagnée de tous les sympathisants que vous pouvez rallier. Leur rôle est double : poser à votre adversaire des questions difficiles et ardues et vous poser des questions vous permettant de présenter votre point de vue.



En tant que candidate, vous ferez la une des journaux

En plus de la sollicitation au porte-à-porte et de la nécessité de comprendre le point de vue de vos adversaires, il est également crucial que vous vous rendiez compte qu'en tant que candidate, vous serez souvent à la une. Dès que vous annoncerez votre candidature, les médias et le public voudront savoir ce que vous avez à dire sur les enjeux essentiels de la campagne. Vous devrez être prête, avant l'annonce de votre candidature, à répondre à toutes sortes de questions concernant les enjeux locaux, la plate-forme de votre parti et les enjeux de plus grande envergure qui touchent votre localité, votre province ou votre pays. Vous devez être à l'aise pour parler de ces questions avant d'annoncer votre candidature. Une fois de plus, un mentor en qui vous avez entièrement confiance et qui a l'expérience de la politique, peut être un bon interlocuteur et vous indiquer comment vous réagissez sous la pression.

Lorsque vous serez prête à annoncer votre candidature, préparez une biographie qui décrit votre expérience, vos antécédents professionnels, vos objectifs d'ensemble et tout renseignement personnel (familial) que vous souhaitez partager. Il est également important d'avoir à portée de main un CV standard. Ce sont des documents que vous pourrez distribuer aux médias ou aux membres du public qui cherchent à en savoir davantage sur vous-même et sur vos opinions. Cela vous évitera d'avoir à répéter constamment votre histoire et de risquer d'omettre des informations importantes au sujet de vos qualifications.

Si un journaliste ou un membre du public vous pose une question que vous jugez inacceptable ou trop personnelle, ne vous sentez pas obligée d'y répondre. Dites-leur simplement que la question n'est pas recevable. Si l'on vous pose des questions auxquelles vous ne connaissez pas la réponse,



dites-le franchement. Ne prétendez pas connaître des faits si vous ne les connaissez pas.

La plupart des journalistes et des électeurs respecteront une candidate qui est honnête et ouverte au sujet de ce qu'elle sait et de ce qu'elle ne sait pas. Engagez-vous à trouver la réponse et à les contacter un peu plus tard. Faites ensuite les recherches nécessaires et contactez-les comme promis. Ne faites jamais aux médias et au public des promesses que vous n'êtes pas prête à tenir.

Les médias

La relation entre les médias et la candidate est une relation d'interdépendance. Les médias ne peuvent pas faire de reportage sans la candidate et la candidate ne peut pas communiquer son message sans l'aide des médias. Bien qu'il existe une méfiance généralisée à l'égard des médias, il est important, en tant que candidate, d'établir des relations professionnelles et constructives avec tous les membres des médias afin que votre position sur les différents enjeux soit formulée équitablement et correctement tout au long de la campagne.

Avant les élections, tous les partis mettent à jour des listes portant les noms, les adresses, les numéros de téléphone et les adresses de courriel des membres des médias. Cela comprendra les médias locaux, provinciaux et nationaux, la presse, la radio et la télévision. Il est toutefois important de compiler votre propre liste où figureront les journalistes, les reporters et les commentateurs qui s'occupent tout particulièrement de votre circonscription, afin d'être sûre que vos communiqués de presse et autres avis parviennent aux personnes concernées plutôt que d'aboutir dans la salle de presse où ils peuvent facilement se trouver négligés ou oubliés. N'oubliez pas que les chefs du parti vont dominer l'essentiel des actualités sur



les élections sur les scènes locale, provinciale et fédérale. Par conséquent, vous devrez rester en bons termes avec les journalistes, les reporters et les commentateurs qui, en collaboration avec leurs rédacteurs, détermineront ce qu'ils vont écrire à votre sujet et au sujet de votre campagne.

Il deviendra très tôt assez évident quels sont les journalistes qui sont en votre faveur et en faveur des thèmes qui vous tiennent à cœur. Il est bon de cultiver et d'entretenir ces relations d'une manière professionnelle et cordiale. Répondez toujours aux sollicitations des médias même lorsque vous n'avez pas l'intention d'accorder une entrevue. C'est non seulement une attitude professionnelle, mais cela pourrait s'avérer utile plus tard lorsque vous souhaitez que les médias couvrent un sujet particulier ou lorsque vous aurez des difficultés à faire passer votre message.

Ne présumez pas d'emblée que le journaliste qui vous fait une entrevue ou qui vous pose des questions est bien informé sur le sujet ou qu'il essaie délibérément de vous désarçonner. Bien que cela puisse être le cas, les journalistes tendent à avoir des connaissances générales plutôt que spécialisées sur les différents sujets. Il est probable qu'ils ont eu peu de temps pour faire des recherches ou réunir de la documentation de base avant le reportage et toute information que vous pourrez leur fournir sera très utile et facilitera d'autant leur travail. Cela vous permettra aussi d'établir une relation de confiance susceptible de bénéficier à la fois au journaliste et à la candidate. Il est bon de savoir à l'avance à quel sujet le journaliste vous appelle. Demandez à votre recherchiste de vous fournir autant d'informations que possible sur le sujet avant que vous ne parliez au journaliste.



Le communiqué de presse - La conférence de presse

La plupart du temps, ce sont les médias qui chercheront à obtenir la réaction de la candidate à une question ou à un événement susceptible d'avoir un impact sur la campagne. Il y aura toutefois des occasions où la candidate aura quelque chose à déclarer sur un sujet donné et souhaitera la couverture des médias. Il existe deux techniques fondamentales pour cela : le communiqué de presse et la conférence de presse. Ces techniques ne devraient pas être utilisées à la légère ou de manière superficielle et vous ne devriez jamais publier un communiqué de presse ou convoquer une conférence de presse à moins d'avoir quelque chose d'important, de nouveau ou de très important à communiquer. L'usage excessif des communiqués de presse et des conférences de presse est le moyen le plus rapide de refroidir l'intérêt des médias à l'égard de votre campagne et tend également à miner la crédibilité de la candidate.

Dans la mesure du possible, les communiqués de presse devraient se limiter à une page maximum, à double interligne, et donner juste assez d'informations pour piquer l'intérêt des journalistes. Si vous donnez trop de détails dans un communiqué de presse, le journaliste risque de ne pas se donner la peine de vous contacter pour avoir vos commentaires. Pire encore, le communiqué de presse pourrait aboutir dans la poubelle de la salle de presse parce que les journalistes n'ont simplement pas le temps de lire des pages et des pages d'information. (Voyez un exemple de communiqué de presse dans l'Annexe II.)

Il faut réserver les conférences de presse pour les nouvelles réellement importantes. Il peut s'agir de l'annonce de votre candidature ou d'événements importants qui ont un impact direct sur votre communauté. Tout comme l'excès de communiqués de presse, l'excès de conférences de presse a tendance



à miner la crédibilité du candidat. Lorsque vous convoquez une conférence de presse, vous demandez aux journalistes de venir écouter ce que vous avez à dire, de prendre des photos ou de filmer des vidéos et de repartir avec un reportage prêt à imprimer ou à diffuser. Pour cette raison, la conférence de presse devrait s'utiliser avec modération. Il est bon d'envoyer d'avance un avis aux médias pour leur indiquer quand et où se tiendra la conférence de presse et pour leur fournir une idée générale de son contenu.

L'emplacement de la conférence de presse devrait tenir compte des besoins des médias en matière de matériel et d'espace. En fournissant un microphone sur lequel tous les médias peuvent se brancher, vous facilitez beaucoup leur travail. Si vous attendez des journalistes de la télévision, prévoyez l'espace nécessaire pour une caméra vidéo et un trépied. Les conférences de presse qui peuvent avoir lieu à l'extérieur offrent des images plus intéressantes pour la télévision et il n'est pas nécessaire de prévoir d'éclairage.

Lors d'une conférence de presse, la candidate devrait lire une déclaration brève, claire et concise et puis laisser les médias poser des questions. Si la candidate a invité d'autres participants à la conférence de presse, leur déclaration devrait également rester brève et avoir été approuvée par l'équipe de la campagne pour assurer son exactitude et sa compatibilité. Gardez vos réponses brèves et pertinentes. Certains journalistes souhaiteront peut-être une entrevue plus détaillée et cela pourrait être organisé après la conférence de presse sous forme d'une session en tête-à-tête. Là encore, la même règle s'applique : si vous ne connaissez pas la réponse à une question, n'improvisez pas. Promettez de donner une réponse plus tard. Ne manquez jamais de rappeler les membres des médias ou de leur donner les réponses promises.



Estimer le coût d'une candidature

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'éprouver des difficultés financières lorsqu'elles se présentent à une élection. Parce que les femmes ont en général moins de revenu personnel disponible, il est possible que vous ayez moins d'argent à dépenser pour votre campagne ou qu'il vous soit plus difficile d'obtenir les sommes d'argent importantes qui sont essentielles pour obtenir l'investiture du parti au provincial ou au fédéral. En plus de cela, de nombreuses femmes assument également des frais de garderie ou de soins aux personnes âgées.

Il est généralement possible de mener une campagne sur la scène municipale avec un budget minimum, à l'exception des élections à la mairie et aux municipalités regroupées. Il n'est généralement pas nécessaire de louer un espace de bureau pour la campagne ou de payer du personnel. Le parti ne prévoit pas de fonds de campagne pour les candidats et la collecte de fonds est laissée presque entièrement à l'individu et à son équipe de campagne. De plus, les dons faits à une campagne municipale ne sont pas déductibles du revenu imposable comme ils le sont au provincial ou au fédéral, ce qui peut constituer un obstacle pour les donateurs.

Les élections provinciales et fédérales peuvent être très onéreuses et elles doivent nécessairement inclure une stratégie d'organisation et de gestion qui comporte de plus grandes dépenses. Si vous avez déjà été nommée pour représenter un parti particulier dans une élection, vous bénéficierez de l'appui financier et logistique de l'organisation de votre parti. Les sommes disponibles dépendront du parti et de la circonscription, dans la mesure où il s'agit généralement de fonds qui ont été collectés par l'association locale du parti. Assurez-vous de bien savoir dès le début quelles seront vos responsabilités financières.

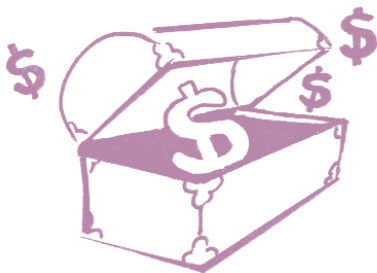


L'un des meilleurs moyens de déterminer combien d'argent vous aurez besoin pour mener à bien une campagne est de consulter les derniers rapports d'élection au palier de gouvernement qui vous intéresse. Ces rapports établissent la liste des dépenses des candidats, classées par grandes catégories comme : dépenses personnelles, location de bureaux, déplacements, fournitures, publicité et ainsi de suite. Vérifiez auprès de votre circonscription. Bien que les dépenses varient d'une circonscription à l'autre, d'un parti à l'autre et d'un individu à l'autre, cela vous donnera une idée générale de ce qu'il vous en coûtera pour être concurrentielle.

Sur la page suivante, vous trouverez une feuille de calcul qui vous permettra d'estimer le montant nécessaire pour faire campagne dans votre région au palier de gouvernement souhaité. Vous devrez déterminer quelles sont les dépenses nécessaires, lesquelles seraient avantageuses si vous avez assez d'argent et lesquelles sont superflues pour votre campagne. Obtenez des estimations réalistes, ne jouez pas aux devinettes. Appelez (ou demandez à un membre de votre équipe d'appeler) le photographe, l'imprimeur, le journal, la papeterie, la compagnie de téléphone et ainsi de suite pour obtenir les prix courants.

Dans les élections fédérales et provinciales, les candidats qui obtiennent plus de 15 pour cent des votes dans leur circonscription se voient remboursés un certain montant (basé sur

le nombre d'habitants dans la circonscription et le nombre de candidats qui reçoivent plus de 15 pour cent des votes). Ce remboursement provient des fonds publics, par exemple, le Fonds consolidé de la province.



Cela s'appelle un remboursement des dépenses électorales par le gouvernement provincial ou le gouvernement fédéral. Afin d'obtenir une estimation de ce montant, trouvez votre circonscription dans la section « dépenses électorales des candidats » des rapports de la dernière élection. Si vous avez droit à un remboursement de 20 000 \$ et que vous avez dépensé seulement 10 000 \$ pour votre campagne, vous recevrez uniquement ce que vous avez effectivement dépensé. Ne comptez pas sur cet argent avant d'avoir reçu plus de 15 pour cent des votes – il y a beaucoup de candidats déçus qui n'ont pas droit à ce remboursement, particulièrement lors des élections où se présentent de nombreux candidats.



Tableau 2 Feuille de calcul

Estimation de votre budget pour une petite campagne municipale

	Nombre et dimension	Évaluation du coût	Total
Photo professionnelle de la candidate			
Affiches			
Placards			
Annonces dans les journaux			
Brochure d'information n° 1 sur la candidate (biographie et plate-forme)			
Frais postaux (n ^{bre} de foyers x coût des timbres)			
Responsabilités de prestation de soins			



Estimation de votre budget pour une campagne municipale plus importante

	Nombre et dimension	Évaluation du coût	Total
Photo professionnelle de la candidate			
Affiches			
Placards			
Annonces dans les journaux			
Brochure d'information n° 1 sur la candidate (biographie et plate-forme)			
Frais postaux (n ^{bre} de foyers x coût des timbres)			
Responsabilités de prestation de soins			
Conférence de presse			
Brochure d'information n° 2 sur la candidate (information sur le scrutin, transport, assistance en matière de prestation de soins)			
Affranchissement			
Annonces de remerciement			



Estimation de votre budget pour une campagne provinciale ou fédérale

	Nombre et dimension	Évaluation du coût	Total
Photo professionnelle de la candidate			
Affiches			
Placards			
Annonces dans les journaux			
Brochure d'information n° 1 sur la candidate (biographie et plate-forme)			
Frais postaux (n ^{bre} de foyers x coût des timbres)			
Responsabilités de prestation de soins			
Conférence de presse			
Brochure d'information n° 2 sur la candidate (information sur le scrutin, transport, assistance en matière de prestation de soins)			
Affranchissement			
Annonces de remerciement			



	Nombre et dimension	Évaluation du coût	Total
Frais de location du bureau central			
Frais de location des meubles de bureau			
Chauffage et électricité			
Téléphone, Internet			
Téléphones portables, téléavertisseurs			
Fournitures et matériel de bureau			
Personnel du bureau			
Frais de déplacement			
Rafrâichissements pour les réunions publiques			
Fête de la victoire et remerciements			



Trouver des sources de financement et réunir des fonds

Les candidats ont trois sources de financement : les contributions du parti, les contributions privées, les contributions des entreprises et leurs fonds personnels. Si vous êtes la candidate nommée par le parti, vous bénéficierez du soutien et de l'expérience du parti et de son comité de collecte de fonds, et vous aurez aussi accès aux fonds qui ont pu s'accumuler depuis la dernière élection.

Selon le palier de gouvernement et le parti concernés, différentes méthodes de collecte de fonds peuvent être traditionnellement utilisées dans votre région. Les ventes de garage, les ventes aux enchères, les ventes de pâtisserie, les lavages de voitures et les dîners restent des moyens efficaces de réunir de l'argent. Dans ces cas-là, l'argent ne vient pas nécessairement de gens qui soutiennent votre candidature. Les gens paient un service ou un produit et l'argent ramassé est affecté à votre campagne.

Les autres stratégies de collecte de fonds reposent en grande partie sur la sollicitation directe d'individus ou d'entreprises. Ces activités ne devraient jamais être entreprises directement par la candidate, mais plutôt par son équipe, car elles peuvent ouvrir la porte à des abus et à des conflits d'intérêts. Vos brochures et les autres imprimés de votre campagne peuvent inclure une sollicitation de dons et indiquer l'adresse où les chèques doivent être envoyés. * Votre responsable des collectes de fonds devrait recenser les entreprises de votre localité qui pourraient souhaiter faire un don en faveur de votre campagne. Préparez une lettre en vue de vous présenter, de présenter votre plate-forme et de solliciter un don. Une semaine ou deux après que les lettres auront été envoyées,



demandez à un membre de votre équipe de faire des appels de suivi pour inciter ceux qui vous soutiennent, mais qui n'ont pas encore agi, à envoyer un chèque. Vous pouvez également demander une contribution financière aux personnes qui soutiennent publiquement votre campagne. Pour tous les dons, vous devrez fournir un reçu et noter le nom du donateur et le montant du don.

Ne manquez pas de faire savoir à tous les donateurs que leur argent est accepté sans conditions et que leur don sera annoncé publiquement. Certaines grandes entreprises et sociétés contribuent parfois aux campagnes politiques parce qu'elles pensent qu'un candidat ou un parti particulier a quelque chose à leur offrir, que cela soit déclaré officiellement ou non. Celles-ci sont souvent les donateurs les plus importants et tenter de faire campagne sans l'appui de fonds d'entreprises ou d'organisations pourrait constituer un handicap si vous vous présentez contre des candidats qui ont accès à ce type de fonds.

Dans certaines provinces, il est illégal d'accepter des fonds électoraux de sociétés commanditaires, mais ce n'est pas le cas en Nouvelle-Écosse. De plus, certaines entreprises font régulièrement des dons à tous les candidats et à tous les partis qui ont, selon elles, une chance de gagner, en vue d'obtenir une déduction d'impôts et de gagner un soutien politique quels que soient les résultats de l'élection. Vous voudrez peut-être étudier cela plus en détail avant d'accepter des dons de sociétés.

Souvent les candidats de sexe masculin ont accès à des fonds plus importants car ils reçoivent davantage de soutien politique de la part des sociétés et ils ont traditionnellement davantage accès aux réseaux d'affaires. Bien que la *Loi fédérale sur les dépenses d'élection* contrôle les dépenses des candidats et des partis, les dépenses de ceux qui briguent



l'investiture du parti à l'échelle de la circonscription et les candidats au bureau ou à la chefferie du parti ne sont pas régies par les mêmes règles que les dépenses générales d'élection. Cela signifie qu'il n'y a pas vraiment de limites aux dépenses des campagnes pour l'investiture et la chefferie du parti, sauf celles imposées par les partis eux-mêmes.

N'oubliez pas que les contributions à votre campagne peuvent aussi se faire très utilement sous une forme non financière – une réduction de loyer, des fournitures de bureau, des prêts de meubles, l'aide de bénévoles, des repas. Ces types de dons sont souvent plus faciles à solliciter que les dons d'argent.

** Les dons aux personnes candidates à une charge fédérale ou provinciale sont déductibles du revenu imposable alors que les dons aux candidats à une charge municipale ne le sont pas.*



Nous vous souhaitons beaucoup de succès...



Nous sommes fermement convaincues que de très nombreuses femmes néo-écossaises ont beaucoup à offrir à la vie publique. Que ce soit pour leurs compétences, leurs aptitudes, leur éducation, leur expérience ou leur engagement, nous avons besoin des femmes pour équilibrer nos objectifs et nos aspirations. Tout en reconnaissant que les obstacles, les barrières et les défis sont nombreux pour celles qui choisissent cette carrière, nous pensons que seule une participation pleine et entière des femmes à la vie politique nous apportera les éléments nécessaires à l'égalité dans notre société. Nous espérons que vous envisagerez un poste au service du public comme une contribution supplémentaire que vous pouvez faire à votre foyer, à votre communauté et à votre province.



Annexe I

Fonds des partis et considérations financières pour les femmes

Suite à des pressions politiques, exercées principalement par les femmes au sein des partis, les trois principaux partis ont établi des fonds destinés aux femmes candidates aux échelons fédéral et provincial.

Tous les partis qui prévoient des fonds pour les femmes, à la fois au fédéral et au provincial, fournissent ces fonds aux candidates sans conditions particulières. L'argent peut être utilisé à toute fin que la candidate et l'équipe de la campagne jugent nécessaire.

Pour obtenir des renseignements sur les fonds des partis fédéraux et provinciaux pour les femmes néo-écossaises, veuillez vous adresser aux bureaux suivants :

Le Parti libéral de la Nouvelle-Écosse

Bureau 202, 1660, rue Hollis

Halifax NS B3J 2T3

Tél. : (902) 429-1993 Télécopieur : (902) 423-1624

Courriel : office@liberal.ns.ca

www.liberal.ns.ca

Renseignez-vous au sujet du fonds Cecilia MacDonald (provincial) et du fonds Judy LaMarsh (fédéral)

Le Nouveau parti démocratique de la Nouvelle-Écosse

Bureau 1006, 1660, rue Hollis

Halifax NS B3J 1V7

Tél. : (902) 423-9217 Télécopieur : (902) 423-9618

Numéro sans frais : 1-800-753-7696



Courriel : ndpadmin@nsndp.ca
www.ns.ndp.ca

Renseignez-vous au sujet du fonds Women in the Legislature (provincial) et du fonds Agnes MacPhail (fédéral)

Le Parti progressiste-conservateur de la Nouvelle-Écosse
801-1660, rue Hollis
Halifax NS B3J 1V7

Téléphone : (902) 429-9470 Télécopieur : (902) 423-2465

Numéro sans frais : 1-800-595-TORY

Courriel : info@pcparty.ns.ca

www.pcparty.ns.ca

Renseignez-vous au sujet du fonds Gladys Porter (provincial) et du fonds Ellen Fairclough (fédéral)

Pour obtenir des renseignements sur la rémunération des députés provinciaux, contactez :

The Speaker's Office
(Bureau du président)
C.P. 1617
Halifax NS B3J 2Y3
Tél : (902) 424-4478

Pour obtenir des renseignements sur la divulgation et les conflits d'intérêts, contactez :

Conflict of Interest Commissioner
(Bureau du commissaire aux conflits d'intérêts)
C.P. 1617
Halifax NS B3J 2Y3
Téléphone : (902) 424-5978



Pour obtenir des renseignements sur les commissions et les organismes du gouvernement provincial, contactez :

Executive Council Office
(Bureau du Conseil exécutif)
One Government Place, 6^e étage
1700, rue Granville
C.P. 2125
Halifax NS B3J 3B7
Tél : (902) 424-5970 Télécopieur : (902) 424-0667
Courriel : execounc@gov.ns.ca

Pour obtenir des renseignements sur les pensions de retraite des députés provinciaux, contactez :

Nova Scotia Department of Finance
(Ministère des Finances de la Nouvelle-Écosse)
Pension Services (Services des pensions)
C.P. 187
Halifax NS B3J 2N3
Téléphone : (902) 424-5070

Pour obtenir des renseignements sur les conseils scolaires, contactez :

The Nova Scotia School Boards Association
(Association des conseils scolaires de la Nouvelle-Écosse)
95, chemin Victoria
Dartmouth NS V3A 1V2
Tél : (902) 491-2888 Télécopieur : (902) 429-7405
www.nssba.ednet.ca



Pour obtenir des renseignements sur la rémunération des conseillers, des maires et des présidents de conseil de comté, contactez :

Union of Nova Scotia Municipalities
(Union des municipalités de la Nouvelle-Écosse)
1106-1809, rue Barrington
Halifax NS B3J 3K8

Téléphone : (902) 423-8331 Télécopieur : (902) 455-5592

Courriel : mainunsm@hfx.eastlink.ca

www.unsm.ca

Pour obtenir des renseignements sur les organismes et les commissions du gouvernement fédéral, contactez votre député fédéral ou votre sénateur :

Sénat du Canada

Numéro sans frais : 1-800-267-7362



Annexe II

Exemple de communiqué de presse

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Mme Leblanc annonce sa candidature à l'investiture du parti »

Le 4 février 2004

Antigonish

Jeanne Leblanc, qui vit à Antigonish depuis 23 ans, a annoncé aujourd'hui son intention de briguer l'investiture du Parti _____ pour la circonscription provinciale d'Antigonish.

Lors de l'annonce de sa candidature, Mme Leblanc a déclaré :

« Les habitants d'Antigonish m'ont beaucoup apporté au cours de toutes ces années et je veux leur montrer ma gratitude d'une manière susceptible de changer les choses en les représentant à la législature de la Nouvelle-Écosse. »

Mme Leblanc enseigne à l'école secondaire d'Antigonish et a passé de nombreuses années à travailler à titre bénévole au centre des femmes, comme pompier volontaire et collectrice de fonds pour Centraide. C'est la première fois qu'elle se porte candidate à une charge provinciale.

« La politique m'intéresse parce que le changement m'intéresse et je pense que les habitants d'Antigonish souhaitent se voir représenter de manière différente et souhaitent que la politique s'exerce de manière différente, dit-elle. Grâce à mon expérience et à mes compétences, je suis convaincue que je peux largement contribuer à ces changements », a-t-elle ajouté.



Ses principales préoccupations sont le système d'enseignement, les soins de santé et l'emploi dans la région d'Antigonish.

Originaire de Nouvelle-Écosse, Jeanne Leblanc s'est installée à Antigonish en 1981 pour commencer sa carrière d'enseignante. Elle élève seule ses deux enfants : Jasmin, 17 ans, et Mariette, 15 ans.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour recevoir la biographie et le CV de Mme Leblanc, adressez-vous au Comité pour l'élection de Jeanne Leblanc au numéro _____.

– 30 –

Contactez : [Nom de la personne qui répond aux requêtes des médias]

[Nom du parti]

[Numéro de téléphone]

[Courriel]



Annexe III

Ressources suggérées sur le Web

Conseil consultatif sur la condition féminine de la Nouvelle-Écosse

www.gov.ns.ca/staw

www.gov.ns.ca/staw/politicalwomen.htm

Le Conseil consultatif sur la condition féminine de la Nouvelle-Écosse a créé un lien concernant les femmes et la politique sur son site Web afin de fournir des informations statistiques récentes sur la participation politique des femmes en Nouvelle-Écosse et dans l'ensemble du Canada. Ce site Web sera régulièrement actualisé et il sera également lié à d'autres sites Web fournissant des informations et des statistiques sur la représentation des femmes en politique.

Canadian Women Voters Congress

(Confédération des électrices du Canada)

www.canadianwomenvoterscongress.org/

Il s'agit d'une organisation de base, non partisane, destinée à encourager toutes les femmes canadiennes à se faire clairement et efficacement entendre à tous les paliers de gouvernement.

Elections Canada en ligne

www.elections.ca/

Cet organisme non partisan est chargé de la conduite des élections fédérales et des référendums au Canada. Ce site offre une carte consultable des limites des circonscriptions électorales fédérales, des liens aux lois et aux règlements électoraux, comme la *Loi électorale du Canada* et d'autres renseignements sur le processus électoral au Canada.



Pages sur les femmes en politique de la Inter-Parliamentary Union

www.ipu.org/iss-e/women.htm

Cette organisation internationale s'efforce d'encourager la participation politique des femmes à titre de représentantes élues, à l'échelle internationale, en augmentant la prise de conscience des problèmes et des obstacles rencontrés par les femmes qui se portent candidates à une charge électorale. Ce site fournit des statistiques internationales sur la représentation des femmes dans les parlements à travers le monde.

Sites Web des municipalités

Vous pouvez accéder à de nombreux sites Web municipaux à partir de Munisource, site basé en Nouvelle-Écosse.

www.munisource.org/

Les sites Web municipaux ne sont pas tous semblables mais vous y trouverez souvent les procès-verbaux du conseil ainsi que des renseignements sur les comités locaux, les circonscriptions électorales municipales et les élections municipales.

Commission libérale féminine nationale

www.liberal.ca/commissions/nwlc/

Le mandat de la Commission libérale féminine nationale est de représenter et de promouvoir les intérêts des femmes au sein du Parti libéral du Canada et d'encourager la participation active des femmes à tous les niveaux du parti. La commission s'efforce d'assurer que la législation et les politiques fédérales ne font pas de discrimination à l'encontre des femmes.

Nova Scotia Elections Act

(Loi sur les élections de la Nouvelle-Écosse)

www.gov.ns.ca/legislature/legc/statutes/election.htm



Nova Scotia Chief Electoral Officer/Elections Office
(Directeur général des élections et Bureau des élections de la
Nouvelle-Écosse)
www.gov.ns.ca/elo/elections

Informations sur les rapports d'élection, statistiques courantes
et historiques sur les élections en Nouvelle-Écosse et liens aux
autres bureaux électoraux du Canada.

**À voix égales : un groupe d'action pour l'élection
des femmes**

www.equalvoice.ca/who.html

Ce groupe canadien se décrit comme « un comité d'action
multipartite prônant l'idée, toujours aussi osée, qu'il faut
élire plus de femmes à tous les paliers de gouvernement ». L'adhésion à l'organisation est payante mais l'accès au site
Web est gratuit.

**Centre de recherches sur Femmes et politique
de l'Université d'Ottawa**

www.crfp-rcwp.uottawa.ca/

**Bibliothèque Nationale du Canada – Femmes à l'honneur :
Leurs réalisations – Les premières femmes dans les
législatures provinciales et territoriales**

www.nlc-bnc.ca/femmes/h12-278-f.html

**Site du Parlement fédéral, Bibliothèque du parlement :
Représentation des femmes en politique fédérale**

Fournit des statistiques courantes sur la participation des
femmes à la politique fédérale.

[www.parl.gc.ca/information/about/process/house/asp/
WomenElect.asp?lang=F](http://www.parl.gc.ca/information/about/process/house/asp/WomenElect.asp?lang=F)



International Institute for Democracy and Electoral Assistance

(Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale)

www.idea.int/gender/project.htm

IDEA est une organisation intergouvernementale qui cherche à promouvoir et à maintenir une démocratie viable dans le monde entier. IDEA s'intéresse tout particulièrement à la représentation des femmes et des autres groupes sous-représentés. L'adresse Web ci-dessus vous amène au projet d'IDEA sur l'égalité des sexes, sur la participation des femmes à la démocratie à l'échelle mondiale.

Lien aux pages « engender » du site du Parlement écossais

www.engender.org.uk/scotparl/index.html

Lors de la dévolution de 1997, le Parlement écossais a entrepris des recherches approfondies sur la représentation des femmes dans les parlements en Europe et dans le reste du monde. Le nouveau gouvernement écossais voulait rendre son parlement accueillant aux femmes, afin qu'une bonne proportion de femmes soient élues députées. L'Écosse est actuellement au quatrième rang mondial pour ce qui est de la représentation des femmes au sein du gouvernement national. Avant 1997, l'Écosse était au 26^e rang mondial en matière de représentation des femmes.

Womenspace, Répertoire Internet des femmes canadiennes

<http://repertoire.womenspace.ca/directory.cgi>

Fournit des liens à de nombreux sites traitant des femmes et de la politique au Canada.



Annexe IV

Liste d'ouvrages recommandés

- Andrew, Caroline, et Tremblay, Manon. *Women and Political Representation in Canada*. Ottawa: University of Ottawa Press, 1998.
- Antoft, Kell, éd. *Guide to Local Government in Nova Scotia*. 3^e éd. Halifax: Centre for Public Management, Henson College of Public Affairs and Continuing Education, Dalhousie University, 1992.
- Arscott, Jane, et Trimble, Linda J. *In the Presence of Women: Representation in Canadian Governments*. Toronto: Harcourt Brace, Canada, c1997.
- Arscott, Jane. "Between the Rock and a Hard Place: Women Legislators in Newfoundland and Nova Scotia." Dans *In the Presence of Women*. Toronto: Harcourt Brace, 1995.
- Bannerman, Jean MacKay. *Leading Ladies, Canada*. Belleville, Ont.: Mika Pub., 1977.
- Bashevkin, Sylvia. *Toeing the Lines: Women and Party Politics in English Canada*. Toronto: University of Toronto Press, 1985.
- Bejerimi, John. *Canadian Parliamentary Handbook / Répertoire parlementaire canadien*. Compiled by John Bejerimi. Ottawa: Borealis Press, 1982.
- Bejerimi, John. *How Parliament Works*. 5^e éd. Ottawa: Borealis Press, 2000.



- Brodie, Janine. *Women and Politics in Canada*. Toronto: McGraw-Hill Ryerson, 1985.
- Brook, Tom. *Getting Elected in Canada*. Stratford, Ont.: Mercury Press, 1991.
- Campbell, Elaine. "Female Representation in the Senate, House of Commons, and Provincial and Territorial Legislative Assemblies." Current Issue Paper, Ontario Legislative Library, n°. 56. Toronto, 1992.
- Canadian Annual Review of Politics and Public Affairs*. Toronto: University of Toronto Press, 1960-.
- The Canadian Annual Review of Public Affairs*. Toronto: Canadian Review, 1902-1940 (1901)-(1937/38).
- The Canadian Parliamentary Guide / Guide parlementaire canadien*. Scarborough, Ont.: Gale Canada, 1909 - Remarque : le titre peut varier.
- Canadian Women of Note (C.W.O.N.)*. Compilé par le Media Club of Canada. North York, Ont.: Institute for Social Research, York University, 1994. Réimpression de la 2^e édition. 1983.
- Cleverdon, Catherine L. *The Woman Suffrage Movement in Canada*. 2^e éd. Toronto: University of Toronto Press, 1974.
- Desrochers, Lucie. *Femmes et démocratie de représentation. Quelques réflexions*. Québec : Conseil du statut de la femme, 1994.
- Evans, Gwynneth, et Wilson, Marion C. *Women in Federal Politics: a Bio-bibliography / Les femmes au fédéral : une bio-bibliographie*. Ottawa: Bibliothèque nationale du Canada, c1975.



- Feldman, Wendy A. "Women in Canadian Politics Since 1945: a Bibliography." *Resources for Feminist Research*, 8 (March, 1979): 38–42.
- Forman, Debra. Éd. *Legislators and Legislatures of Ontario: a Reference Guide*. Toronto: Ontario Legislative Library, Research and Information Services, 1984–92. 4 volumes couvrant 1792–1991.
- Gingras, Francois-Pierre, éd. *Gender and Politics in Contemporary Canada*. Toronto: Oxford University Press, 1995.
- Harmer, Estelle, et Henderson, Shawna. *How to Get That Appointment*. Vancouver: Winning Women Committee for Political Skills, 1989.
- Karlstedt, Fiona; Rakowski, Mary. *Run to Win: A Handbook for Women Running for Local Public Office*. Thunder Bay, Ont.: Northwestern Decade Women's Council, 1985.
- Kome, Penney. *Women of Influence: Canadian Women and Politics*. 1^{ère} éd. Toronto: Doubleday Canada, 1985.
- Kome, Penney. *Every Voice Counts: A Guide to Personal and Political Action*. Ottawa: Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, 1989.
- The Legislative Assembly of Nova Scotia, 1758–1983: a Biographical Directory*. Édité et révisé par Shirley B. Elliott. Halifax: Province of Nova Scotia, 1984.
- MacLaren, Sherrill. *Invisible Power: the Women who Run Canada*. New York: Seal books, 1991.
- Maillé, Chantal. *Primed for Power: Women in Canadian Politics*. Ottawa: Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, 1990.

Megyery, Kathy. Éd. *Les Femmes et la politique canadienne : pour une représentation équitable*. Toronto : Dundurn Press en coopération avec la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis et Groupe Communication Canada Inc - Édition, Approvisionnement et Services Canada, 1991.

Conseil consultatif sur la condition féminine de la Nouvelle-Écosse. Soumission à la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis. 1990.

Forum sur les aptitudes politiques présenté par Winning Women, les 26 et 27 avril 1991, Halifax, Nouvelle-Écosse. Halifax: Junior League of Halifax, 1991.

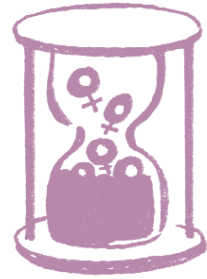
Wendy Lill: Playwright in Parliament [vidéo]. Produite par Michael Mahoney, Meredith Ralston et Kent Martin. Montréal : Office national du film du Canada, 1999. Durée : 50 minutes.

Why Women Run [vidéo]. Produite par Meredith Ralston, Kent Martin et Michael Mahoney. Durée : 46 minutes.



Annexe V

Chronologie des gains et des succès politiques



- 1758** La législature de la Nouvelle-Écosse est constituée.
- 1884** Le gouvernement fédéral introduit la *Married Women's Property Act (Loi sur les biens de la femme mariée)* qui reconnaît aux femmes mariées le droit de posséder des biens.
- 1887** Le droit de vote à l'échelon municipal est accordé aux femmes veuves et célibataires de la Nouvelle-Écosse.
- 1893** Un projet de loi en faveur de l'octroi du plein droit de vote aux femmes est rejeté en Nouvelle-Écosse.
- 1894** Une fois encore, un projet de loi en faveur de l'égalité du droit de vote est rejeté – par une voix.
- 1895** Un projet de loi en faveur du droit de vote partiel des femmes est rejeté par neuf voix.
- 1917** Les infirmières, en vertu de la *Military Voters Act (Loi sur les électeurs militaires)* se voient accorder le droit de vote fédéral.

Le premier ministre provincial Murray torpille le projet de loi sur le vote provincial en déclarant : « L'adoption d'une telle mesure à l'heure actuelle ne serait d'aucune utilité. »

Les femmes se voient accorder le droit d'être nommées aux conseils scolaires dans les villes constituées.



La Barristers and Solicitors Act (Loi sur les avocats et les notaires) est adoptée; elle permet aux femmes d'étudier et de pratiquer le droit au même titre que les hommes.

1918 La plupart des femmes à travers le Canada se voient accorder le droit de vote aux élections fédérales. La plupart des femmes néo-écossaises reçoivent l'autorisation de participer aux élections provinciales; les femmes asiatiques et autochtones se verront refuser le droit de vote jusqu'en 1948 et 1960 respectivement.

1920 Pour la première fois, des femmes (elles sont au nombre de trois) se portent candidates – sans succès – à une charge politique en Nouvelle-Écosse.

1921 Agnes Macphail est la première femme élue au Parlement canadien. Elle remporte l'investiture du parti United Farmers of Ontario face à dix hommes.

Les femmes peuvent être élues à des fonctions législatives au fédéral et dans la plupart des provinces.

1928 Suite à la pétition en faveur d'Emily Murphy, de Nellie McClung, de Louise McKinney, d'Irene Parlby et d'Henrietta Muir Edwards, la Cour suprême du Canada décide que les femmes ne sont pas des personnes en vertu de l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* et qu'elles ne peuvent par conséquent pas être nommées au Sénat.

1929 Après que la célèbre « Cause des personnes » est entendue devant le British Privy Council (qui était à l'époque la cour d'appel pour la Cour suprême du Canada), les femmes canadiennes se voient accorder la pleine liberté politique.



- 1930 Cairine Wilson, de l'Ontario, devient la première femme nommée au Sénat du Canada.
- 1935 Cela prendra 14 ans de plus pour qu'une autre femme, Martha Black, soit élue au Parlement.
- 1957 Ellen Fairclough est la première femme à occuper un poste au cabinet fédéral, lorsqu'elle est nommée secrétaire d'État.
- 1960 Gladys Porter, membre du Parti progressiste-conservateur, ancienne mairesse de Kentville, est la première femme néo-écossaise à être élue au provincial.
- 1969 Rachel Marshall de Millbrook est la première femme nommée chef de bande dans une réserve indienne du Canada.
- 1970 Le rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada est déposé.
- 1971 Les amendements au *Code canadien du travail* prévoient une protection contre la discrimination fondée sur le sexe et la situation de famille.
- 1974 Coline Campbell, membre du Parti libéral, est la première femme à occuper un siège au parlement de la Nouvelle-Écosse.
- Melinda MacLean, membre du Parti libéral, est la deuxième femme néo-écossaise élue au provincial.
- 1980 Alexa McDonough, néo-démocrate, est la première femme élue à la direction d'un parti canadien.



1983 Maxine Cochran, du Parti progressiste-conservateur, est élue. Suite à cette élection partielle, c'est la première fois que deux femmes siègent en même temps à la législature de la Nouvelle-Écosse.

1984 Cette année-là, les femmes font une percée remarquable sur la scène fédérale. Vingt-sept femmes siègent à la Chambre des communes; c'est le nombre le plus élevé de l'histoire. Six d'entre elles sont nommées au Cabinet.

Pour la première fois dans une démocratie occidentale, les chefs des trois partis fédéraux acceptent de participer à un débat télévisé sur les questions qui concernent les femmes.

Jeanne Sauvé devient la première femme à occuper le poste de gouverneure générale du Canada.

Corta Etter, du Parti progressiste-conservateur, est élue au provincial.

Daurene Lewis, d'Annapolis Royal, est la première mairesse noire au Canada.

1988 Marie Dechman, du PPC, et Sandy Jolly, du PL, réussissent à se faire élire à la législature provinciale.

Mary Clancy, du PL, est élue dans une circonscription fédérale.

Ethel Blondin-Andrew est la première femme autochtone élue à la Chambre des communes.

1989 Marie Dechman devient la première femme vice-présidente de la Chambre des communes.



Audrey McLaughlin est élue à la direction du Nouveau parti démocratique – elle est la première femme à diriger un parti politique national au Canada.

1991 Suite aux élections municipales en Nouvelle-Écosse à l'automne 1991, plus de la moitié des municipalités néo-écossaises sont dirigées par des mairesses, dont Moira Ducharme, première mairesse de Halifax.

Rita Johnston est élue à la direction du Parti Crédit social de Colombie-Britannique. Elle est la première femme à devenir première ministre d'une province canadienne.

1993 Cinq femmes sont élues à l'assemblée législative de la Nouvelle-Écosse. Il s'agit d'un record pour la politique néo-écossaise mais malgré cela, la Nouvelle-Écosse reste à l'avant-dernier rang national pour ce qui est de la représentation féminine au sein du gouvernement provincial.

Kim Campbell est la première femme à devenir première ministre du Canada.

Catherine Callbeck, de l'Île-du-Prince-Édouard, est la première femme élue première ministre provinciale au Canada.

Jean Augustine est élue au Parlement, elle représente la circonscription d'Étobicoke-Lakeshore (Ont.). Elle est la première femme afro-canadienne à siéger à la Chambre des Communes du Canada. En 2002, elle sera nommée au Cabinet comme secrétaire d'État (Multiculturalisme/Statut de la femme).



- 1998* Yvonne Atwell, du NPD, est la première femme afro-néo-écossaise élue à l'assemblée législative de la Nouvelle-Écosse.
- 1999* Un nombre record de candidates se présentent aux élections provinciales de la Nouvelle-Écosse : 47 femmes se portent candidates, mais seulement 5 sont élues à l'assemblée législative.
- 2000* Helen MacDonald est élue à la tête du Nouveau parti démocratique de la Nouvelle-Écosse.
- 2003* Soixante-trois femmes siègent à la Chambre des communes, ce qui représente environ 20 pour cent du total des 301 sièges de la Chambre.
- Trente-six candidates se présentent aux élections provinciales en Nouvelle-Écosse; six sont élues à l'assemblée législative.



Notes



Notes



